



ACTU DU PRESIDENT

LA LETTRE DU PRÉSIDENT-NATIONAL DE L'UNC

president.national@unc.fr

N°67 - NOVEMBRE 2021



LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers Présidents et amis,

Chaque année, à cette époque, les présidents des associations du monde combattant sont auditionnés par les commissions parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat, et leurs avis sollicités sur le projet de loi de finances de l'année à venir, concernant la Mission « anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation ». Dans le temps imparti, il faut être concis et il n'est pas possible d'exposer tout le contenu de la motion législation. Voilà la synthèse des principaux points que j'ai souhaité aborder au nom de l'UNC. Vous pouvez retrouver la transmission de ces auditions sur la page Facebook de l'UNC.

1 Ce projet de budget répond aux attentes de l'UNC, qui apprécie le maintien de l'effort en direction du monde combattant en cette période contrainte, sous réserve que ce projet de budget soit voté et exécuté en ces termes ...

2 L'UNC considère que la volonté de prise en compte d'une revalorisation de la PMI, accompagné d'une clause de revoyure bi-annuelle est une initiative très positive (point de PMI porté à 15,07€ au 1^{er} janvier 2022).

3 Distinctions honorifiques : l'UNC a pris connaissance avec désappointement de la baisse des contingents 2021-2023 réservée aux anciens combattants concernant les nominations dans les ordres nationaux dont l'ONM. Ce constat suscite l'incompréhension du monde combattant.

4 L'UNC suggère qu'un dialogue de concertation s'ouvre sur l'attribution du TRN pour les réservistes volontaires de l'opération « sentinelle » : reconnaître les réservistes opérationnels « abonnés à sentinelle » serait un signe fort du lien armée-Nation.

5 L'UNC demande que l'on se penche sur les théâtres « oubliés » qui, par omission, n'ont pas fait l'objet d'arrêté d'ouverture, notamment sur 2 cas.

1/ La mission militaire française de liaison auprès du haut commandement soviétique en Allemagne de l'est, (MMFL). Une mission périlleuse qui a entraîné des pertes et des blessures mais qui n'est pas reconnue ...

2/ Les appelés du contingent engagés en opération au Tchad pendant plus de 90 jours (août à novembre 68 dans le Tibesti).

6 L'UNC juge opportun que l'on solde la question de la « carte à cheval » au profit des combattants du corps expéditionnaire en Indochine arrivés sur le théâtre quelques semaines avant le cessez-le-feu.

7 L'année 2022 s'annonce particulièrement délicate sur le plan mémoriel avec la commémoration du 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. L'UNC demande de respecter la mémoire de ceux qui y sont morts pour la France et s'opposera à tout ce qui, de loin ou de près, s'apparente à une repentance. L'UNC souhaite que le 11 novembre 2022 soient commémorées plusieurs mémoires dont celle des troupes de marine qui fêteront leur 400^e anniversaire. Cette date symbolise le lien sacré qui unit tous ceux qui sont morts pour la France.



La transmission de la mémoire reste une priorité de l'UNC. Celle-ci estime qu'il convient de redynamiser les commémorations locales dans le fond en les personnalisant et dans la forme, en les rendant plus attractives. L'UNC milite pour que le 11 novembre soit véritablement reconnu comme la journée où toute la nation, au niveau national autour de la tombe du soldat inconnu comme dans chaque commune de France autour du monument aux morts, soit la journée symbolisant l'hommage à tous ceux morts pour la France. Nous estimons en effet que la prolifération des journées d'hommage entraîne une banalisation qui suscite la désaffection de nos concitoyens.

Hervé LONGUET
Président national de l'UNC

EPHÉMÉRIDE

- Mardi 19 octobre**
Anniversaire de l'opération *Daguet*.
Audition par la commission de la défense nationale et des forces armées de l'assemblée nationale.
- Dimanche 24 octobre**
Présidence du congrès de l'UNC 57.
- Lundi 15 novembre**
Entretien avec le colonel (ER) Pakula, président de l'ANOPEX.
- Samedi 16 octobre**
Inauguration de la place Hubert Germain à Saint-Chéron.
- Vendredi 21 octobre**
Visite à l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan.
- Mardi 2 novembre**
Audition sur le projet de loi de finances 2022 au Sénat.
- Mardi 16 novembre**
Réunion de Groupe de travail G12.

AGENDA

- Mercredi 17 novembre**
Remise des prix « Petits artistes de la Mémoire ».
Réunion de la commission permanente de l'ONACVG.
- Samedi 20 novembre**
Réunion du conseil d'administration national.
- Mercredi 1^{er} décembre**
Réunion à La Roche-sur-Yon avec les UNC 79/85
- Dimanche 5 décembre**
La journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie
- Mardi 14 décembre**
Rencontre avec Adeline Rouzier-Deroubaix et le préfet Patrice Latron, du cabinet de la Ministre déléguée auprès de la Ministre des armées.
- Vendredi 19 novembre**
Réunion du comité de rédaction de *La Voix du Combattant*
Réunion du comité national d'action sociale.
- Mardi 23 novembre**
Réunion du conseil d'administration de l'ONACVG
- Vendredi 26 novembre**
Réunion à Bordeaux avec les UNC 33/40/64/47/32/16/17/24
- Vendredi 3 décembre**
Rencontre avec le Major général des Armées Éric Autellet.
- Lundi 13 décembre**
Réunion à Lyon avec les UNC 01/38/73/74/42/69

ACTUALITÉS

VISITE DU PRÉSIDENT-NATIONAL A L'ACADEMIE MILITAIRE DE SAINT-CYR COETQUIDAN (AMSCC)



Désireux de resserrer les liens entre l'UNC et les armées, à l'initiative de l'UNC 56 et son regretté président Francis Plancke, le président-national était à Coëtquidan le 21 octobre dernier à la maison de formation de tous les officiers de l'armée de Terre, une opportunité pour faire connaître l'UNC. Après une rencontre en tête à tête avec le général, un repas a été servi dans le salon d'honneur du Mess de Latre à Coëtquidan, offert par l'AMSCC.

Le président-national était accompagné de Jean-François Calcet secrétaire général adjoint et de Jean-Claude Maillard, trésorier de l'UNC 56. De cette rencontre avec le « patron » de la formation des officiers et son staff, on relèvera les points suivants :

- Scepticisme sur l'intérêt d'organiser des « amphis » pour présenter l'UNC de façon magistrale ...
 - Pour toucher cette nouvelle génération, privilégier les supports numériques ...
 - Pas d'objection du commandement à la mise en place de mini-stands d'information au sein de l'AMSCC.
 - Difficulté pour ces jeunes élèves-officier d'appréhender le monde associatif dans le cadre de leur formation académique.
 - Intérêt du commandement pour le relais que peut constituer l'UNC dans les relations Armées-Nation.
 - Intérêt pour les soutiens pédagogiques détenus et développés par l'UNC (Expos OPEX/etc..), documentation, archives, etc...
 - La mise en place d'une documentation UNC au Musée de l'Officier est envisageable.
- Pour résumer, une rencontre intéressante et des contacts prometteurs pour l'UNC 56 ...

RELANCE DE LA PAGE FACEBOOK « Union Nationale des Combattants – siège national »

Après quelques égarements éditoriaux, la page Facebook « Union Nationale des Combattants – Siège national » est relancée . Voici le lien <https://www.facebook.com/Union-Nationale-des-Combattants-Si%C3%A8ge-national-101376422346164>

Conformément à la charte existante, cette page est dédiée en priorité à la vie de l'UNC, de ses comités consultatifs, de ses fédérations et de ses membres.

Elle est également le relais des toutes les informations du monde combattant et militaire en général.

Ne pas hésiter à diffuser le lien de cette page Facebook ainsi que le moyen de le suivre.

- ▶ Pour cela, c'est très simple :
- Cliquez sur le lien internet ci-dessus (Ctrl + clic gauche).
- Cliquez sur « J'aime ».
- Cliquez sur « S'abonner ».





UNE MISSION CLAIRE

Apporter une aide à la reconversion à nos adhérents, mais aussi de mettre en place un environnement favorable aux primo adhésions en aidant tout militaire quittant l'institution, dans sa reconversion professionnelle, adhérent ou pas.

UNE DYNAMIQUE

Après la période estivale, la dynamique est relancée. Si pour l'instant le nombre de bénéficiaire reste très réduit, l'organisation au sein de l'UNC se met progressivement en place, se fondant sur ce qui fait notre force, notre maillage territorial. 25 délégués territoriaux sont maintenant identifiés, les contacts avec nos partenaires se renforcent. Cette activité est importante, car elle entre totalement dans le domaine « solidarité » qui est un marquant de l'UNC depuis sa fondation, c'est aussi un atout pour recruter.

PARTENARIAT AVEC LE SOUVENIR FRANCAIS

En France, tous les jours disparaissent des tombes familiales dans lesquelles sont inhumés des combattants Morts pour la France, la durée de leur concession étant arrivée à échéance. Le Souvenir Français, association mémorielle, s'oppose à ces disparitions. Ces tombes sont en effet le croisement entre trois mémoires ; familiale, territoriale et nationale. La disparition d'une famille ne justifie en rien de faire table rase des deux autres mémoires. Afin de sensibiliser le plus grand nombre de nos concitoyens. Le Souvenir Français a décidé de lancer une pétition en ligne et a sollicité le partenariat de l'UNC, association de combattants. Au nom de l'UNC, j'ai répondu favorablement à la demande du Souvenir Français et j'invite tous les présidents de nos fédérations à encourager leurs adhérents à signer cette pétition. C'est une noble cause que l'on doit partager !

COMMEMORATION DU 60^e ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGERIE

L'UNC a participé à la première réunion organisée sous l'égide du directeur de cabinet de la ministre déléguée et ayant pour objet de dégager des propositions pour commémorer le 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie qui seront communiquées au Président de la République et à la Ministre des armées. Le 19 Mars 2022, le président de la République a l'intention de commémorer cet événement. Le lieu de la cérémonie est toujours incertain, ce pourrait être le site des Invalides. Pour l'instant, il n'est pas question d'y associer la partie algérienne ...

Divers documents (textes/photos) sur la guerre d'Algérie ont été remis aux participants pour préparer des conférences, expositions, causeries, etc. Ils seront accessibles sur Internet.

Le comité action civique et mémoire va rédiger une note d'orientation à l'intention des fédérations et associations afin de les inciter à s'impliquer plus avant dans la préparation de l'année 2022.



Trois cérémonies nationales sont envisagées

19 mars 2022

25 septembre 2022

5 décembre 2022

L'UNC, soutenue par d'autres associations, propose également un hommage national d'importance le 11 novembre 2022.